

## Syndicat Mixte du SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON

### Comité Directeur du Syndicat Mixte pour le SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Séance du 25 janvier 2008  
Compte rendu

Nombre de conseillers élus : 43

Nombre de conseillers en exercice : 43

Nombre de conseillers présents à la séance : 28

**Etaient présents** sous la présidence de M. le Président Daniel WEBER

Les Conseillers : Michel HABIG, Jean-Paul DIRINGER, François SAUVAGEOT, Gilbert VONAU, François BERINGER, Patrice FLUCK, Etienne SIGRIST, Henri MASSON, Jean-Marc SCHREIBER, René MATHIAS, Léon BURCKLEN, Jean-Marie REYMANN, Raymond KUHN, Didier VIOLETTE, René GROSS, Nicole ERNY, François GRUNENBERGER, Guy VOIRIN, Paul HEGY, Daniel STIRMANN, Alex GRABER, Françoise BOOG, Jean Pierre TOUCAS, Marc JUNG, Robert WEIGEL, Gérard SCHATZ, André SCHMUCK.

*Etaient excusés :*

*Monsieur le Sous-préfet,  
André ONIMUS, procuration à François SAUVAGEOT,  
Alain GRAPPE,  
Thomas BIRGAENTZLE,  
Gilbert MOSER,  
Michel MOUROT,  
Roland MARTIN.*

*Assistaient en outre à la séance :*

*Marc METZGER, commune de Bergholtz,  
Monsieur BANNWARTH, Conseiller Général,  
Corinne FLOTA, SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon,  
Jean-Luc ULLMANN, SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Ville de Guebwiller.*

# 1<sup>ERE</sup> REUNION

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

### 1. DEPENSES

---

Le budget primitif de l'année 2008 marque le début des travaux pour la révision du Schéma Directeur et l'élaboration du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

#### 1.1 Démarrage de la procédure d'élaboration du SCOT

---

La procédure d'élaboration du SCOT va se concrétiser cette année par la réalisation du diagnostic.

En ce qui concerne le budget, ces travaux vont se traduire :

- d'une part par des frais d'études qui seront imputés à des dépenses d'investissement (environ 200 000 euros sur 3 ans - inscrits en 2008) ;
- d'autre part par des frais de publication, de concertation, de réunions, colloques et séminaires imputés à des dépenses de fonctionnement (45 000 euros environ pour l'année 2008).

L'ensemble de ces travaux va également engendrer un accroissement raisonné :

- des frais de fonctionnement habituels : déplacements, affranchissement, honoraires, fournitures administratives, petit équipement... (environ 20 000 euros) ;
- des investissements humains et matériels au niveau du Pays : inscription d'une dépense de 15 000 euros en prévision d'une éventuelle convention entre le Pays et le SCOT pour remboursements de frais lié au SCOT et pris en charges par le Pays (charge salariale, loyer, ...)

Par ailleurs, une enveloppe d'environ 9 000 euros est réservée à des dépenses de fonctionnement imprévues.

#### 1.2 Etude interscot

---

L'étude Interscot sur les liaisons routières Est/Ouest, sous maîtrise d'ouvrage du Département, a démarré. Il est prévu une contribution financière du Syndicat mixte à hauteur de 10 000 euros. Néanmoins, en raison de possibles études complémentaires, il est proposé d'inscrire au budget une enveloppe plus importante (environ 20 000 euros) ; même si cette dernière n'est pas consommée.

## 2. RECETTES

---

Les projets et travaux décrits ci-dessous seront financés par les excédents de fonctionnement de l'année 2007, des subventions régionales et départementales ainsi que par les contributions des collectivités membres.

### 2.1 Fonctionnement

---

#### 2.1.1 Excédent de fonctionnement 2007

---

Un important excédent de fonctionnement du budget 2007 (de l'ordre de 152 000 euros) permettra de financer en partie les frais de fonctionnement du Syndicat ainsi que les études prévues.

#### 2.1.2 Contributions des collectivités membres

---

Cet excédent de fonctionnement sera complété par les contributions des collectivités membres qui respectent le plan de financement sur 4 ans élaboré en 2007. Il s'élève à environ 68 000 euros répartis selon la population et la surface de chaque collectivité membre.

Territoire	Ratio	Participation 2007	Participation 2008	Participation 2009
CdC Centre Haut Rhin	21,3	16 633,42 €	14 498,44 €	14 498,44 €
CdC Essor du Rhin	15,3	11 929,15 €	10 397,99 €	10 397,99 €
CdC Pays de Rouffach	11,4	8 891,41 €	7 750,15 €	7 750,15 €
CdC Région de Guebwiller	43,2	33 645,68 €	29 327,09 €	29 327,09 €
CdC Vallée Noble	7,1	5 495,71 €	4 790,31 €	4 790,31 €
Merxheim	1,7	1 313,63 €	1 145,02 €	1 145,02 €
Total SCOT	100,0	77 909,00 €	67 909,00 €	67 909,00 €

### 2.2 Investissement

---

Les études SCOT doivent être placées en section d'investissement. Cette section d'investissement, jusqu'à présent inexistante a du être créée. Elle est alimentée à hauteur de 200 000 euros par les subventions de la Région et du Département mais également par de l'autofinancement (provenant du budget de fonctionnement)

#### 2.2.1 Contributions de la Région et du Département

---

Les dépenses liées aux études pour l'élaboration des SCOT sont financées par le Département et la Région à hauteur respectivement d'environ 38 000 et 50 000 euros.

## **2.2.2 Autofinancement**

---

Un autofinancement de l'ordre de 112 000 euros est proposé pour permettre le financement des études.

**Au total, le Syndicat mixte sera amené à gérer un budget de 420 000 euros dont 112 000 euros d'autofinancement.**

**Le Comité Directeur a validé toutes les orientations sur lesquelles il a du débattre.**

# **1. BUDGET DU SCOT**

---

## **1.1 Compte administratif de l'exercice 2007**

---

Sous la Présidence du vice-président, le Comité Directeur est appelé à approuver le compte administratif de l'exercice 2007 dressé par Monsieur Daniel WEBER, Président.

Il se décompose comme suit :

Total des dépenses : 6 088,80 € dont :

- annonces et insertions : 4 461.94 €
- charges de personnel : 1 170.81 €
- autres frais divers : 456.05 €

Total des recettes : 158 564.62 € dont :

- participation des collectivités : 77 909.00 €
- excédent de fonctionnement reporté : 80 655.62 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2006 s'établit en conséquence à 152 475.82 €. Il sera repris en excédent de fonctionnement au Budget prévisionnel 2008 sans affectation.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

## **1.2 Compte de gestion de l'exercice 2007**

---

Le Comité Directeur est appelé à approuver le compte de gestion de l'année 2007 dressé par le receveur syndical et qui est en tous points conforme au compte administratif.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

### 1.3 Budget primitif de l'exercice 2008

---

Conformément aux orientations budgétaires ayant fait l'objet d'un débat et sur proposition du Président, le Comité Directeur est appelé à examiner et à approuver le budget primitif de l'exercice 2008 par chapitre et par nature. Ce dernier s'établit comme suit :

**Dépenses : 420 475.82 €**

Dépenses de fonctionnement : 220 475.82 €

- annonces et insertions : 5 000 €
- frais de publicité : 4 000 €
- foire et exposition : 10 000 €
- frais de séminaires : 15 000 €
- catalogues et imprimés : 10 000 €
- indemnité comptable et régisseur : 100 €
- petit équipement : 3 000 €
- honoraires : 5 000 €
- charges de personnel : 1 700 €
- remboursement de frais à d'autres organismes : 15 000 €
- subvention de fonctionnement versé au département (étude interscot) : 20 000 €
- frais d'affranchissement : 2 000 €
- fournitures administratives : 2 000 €
- autres frais divers : 4 500 €
- frais d'assurance : 500 €
- frais de déplacements : 2 000 €
- dépenses non prévues : 8675.82 €
- virement à la section d'investissement : 112 000 €

Dépenses d'investissement : 200 000 €

- Matériel bureautique et informatique : 3 000 €
- Frais de conception de documents d'urbanisme : 197 000 €

**Recettes : 420 475.82 €**

Recettes de fonctionnement : 220 475.82 €

- participation des collectivités membres : 68 000 €
- excédent de fonctionnement reporté : 152 475.82 €

Recettes d'investissement : 200 000 €

- autofinancement : 112 000 €
- subvention de la Région : 38 000 €
- subvention du Département : 50 000 €

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

### 1.4 Participation des collectivités membres pour 2008

---

Le Comité Directeur est appelé à décider de maintenir la participation des collectivités membres au montant de 67 909 € pour l'exercice 2008 et selon les critères de répartition actuels.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

## 2. ELABORATION DU SCOT

---

L'appel d'offre concernant l'élaboration du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon a récolté 9 candidatures distinctes. Les travaux des deux CAO, du 7 et 21 décembre dernier, ont été présentés au Comité Directeur.

La CAO, au vu des offres qui lui ont été soumises, a décidé de classer les offres de la manière suivante :

- Pour le lot 1,
  1. AURM,
  2. TERRES NEUVES,
  3. COGIT HABILIS,
  4. ARGOS,
  5. OTE INEGENIERIE et SERVICE PUBLIC 2000 ex aequo.

La CAO décide de retenir l'équipe AURM/Urbicand, classée 1<sup>er</sup> pour le lot 1.

- Pour le lot 2,
  1. Cabinet A. Waechter / Eco-Boucquot-Paysagement,
  2. Ecoscop
  3. OTE INEGENIERIE et SERVICE PUBLIC 2000 ex aequo.

La CAO décide de retenir l'équipe Cabinet A. Waechter / Eco-Boucquot-Paysagement, classée 1<sup>er</sup> pour le lot 2.

Le coût prévisionnel total de l'étude s'élève à 152 000 € HT. Néanmoins, il s'avère que ce type de démarche engendre bien souvent des frais connexes lié à la communication et la concertation ainsi que études complémentaires en cours de démarche.

**Le Comité Directeur, à l'unanimité :**

- **prend acte du classement et du choix de la CAO :**
  - o **l'équipe AURM / Urbicand pour le lot 1,**
  - o **l'équipe Cabinet A. Waechter / Boucquot Eco-Paysagement pour le lot 2 ;**
- **autorise le Président à passer le marché avec les prestataires retenus.**

## 3. DIVERS

---

### 3.1 Retrait de la délibération

---

Lors du dernier Comité Directeur, les statuts du Syndicat mixte ont été modifiées. Lors de la même séance, une délibération a été prise pour former un nouveau bureau afin de pouvoir intégrer de nouveaux membres et de se conformer aux statuts nouvellement votés. Or, il s'avère, pour plusieurs raisons, que cette délibération ne peut intervenir ainsi.

***Le Comité Directeur décide donc, à l'unanimité, le retrait de la délibération du 22 novembre 2007 portant sur l'élection de nouveaux membres du bureau.***

### 3.2 Etude Interscot

---

Monsieur Michel Habig a fait le point sur l'étude Interscot concernant la liaison Est/Ouest :

- démarrage d'une expertise sur le trafic ;
- intégration des résultats de l'expertise trafic dans l'étude globale ;
- résultats attendus pour fin 2008 - début 2009.

Monsieur le Maire de Raedersheim exprime le souhait d'être convié au Comité de suivi « Interscot ».